

Le Journal

La Bouillotte

Association loi 1901 - B.P. 7 76530 LA BOUILLE

Numéro 5

Mars 1991



S'arrête à La Bouillotte à bord
d' et vous envoie le bonjour.

1fr.

MILLE VISITEURS AU GRENIER À SEL

- ✓ *Le créateur du canard au cidre : un Bouillais.*
- ✓ *Ecologie rime avec Economie.*
- ✓ *M. Bellanger et l'Association Syndicale du Vracq.*

LA POSTE 

Receveur : Madame **CALTOT**
Quai Hector Malot - Tél : 35.18.01.82

Les Gastronomes
Jacques **MARRIERE** - Restaurateur

Salon de Thé - Vivier Marin
Spécialités Maison
Salles pour Repas d'Affaires

Tél : 35.18.02.07 - 76530 LA BOUILLE

Ouvert tous les jours, sauf le Mercredi soir et le Jeudi toute la journée

Au creux d'une belle boucle
de la Seine, face au fleuve,
l'Hôtel Bellevue vous offre
le privilège du calme et du confort.



Hôtel
Le Bellevue

76530 LA BOUILLE

Tél : 35.18.05.05 (4 lignes groupées)



L'HOTEL
RESTAURANT
de la POSTE

6, Place du Bateau
76530 LA BOUILLE

35.18.03.90

Restaurant - Bar face à la Seine - Terrasse

Le Borsalino



"Spécialités Italiennes"
Cocktail - Salon de Thé - Pizza
Pâtes fraîches

Laurent VALLÉE - 3, quai Hector Malot
76530 LA BOUILLE - Tél : 35.18.01.16

Au Relais Fleuri
Restaurant - Bar

Consultez nous pour repas d'affaires,
banquets et cérémonies

Ouvert tous les jours
LA BOUILLE - Tél : 35.18.03.58

Château du Rouvray
Restaurant Gastronomique - Réceptions

Norbert BOIVIN

Avenue René Coty - MOULINEAUX
76530 Grand-Couronne Tél : 35.18.10.10

Le Manoir des Sources
RESTAURANT

Pour vos repas d'affaires et vos réceptions,
Michel et François vous réservent leur meilleur accueil
Rue des Sources - MOULINEAUX - Tél : 35.18.08.98



Odile
et
Philippe
ROZADA

Restaurant - Salon de Thé - Bar

Bord de Seine
76530 LA BOUILLE

Fermé Dimanche soir et Lundi
Tél : 35.18.01.90

BAR - RESTAURANT

"La Peupleraie"

Pêche à la truite (ouvert toute l'année)

35.37.47.00

Hameau de Beaulieu - 76480 BARDOUVILLE

Traiteur
F. et B. POYER



599, Route de Rouen
27310 BOURG-ACHARD
Réservation par tél : 35.57.11.49
Fermé le Mercredi

Couscous
Tajine - Brochettes

L'ORIENTAL EXPRESS

102, rue des Martyrs
76500 ELBEUF
Tél : 35.81.19.49

1, rue du Dr Magalon
76530 LA BOUILLE
Tél : 35.18.09.25

L'Hermitage

Spécialités de fruits de mer
et de grillades au feu de bois

Bernard **DAVID**, chef de cuisine

Carrefour Maison Brûlée
76500 La Londe - Tél : 35.18.01.60

Restaurant

fermeture hebdomadaire Mardi Soir et Mercredi

Sommaire

La Maison Blanche interview de M. et Mme Rozada	p. 4
La Bouille en Peinture	p. 6
Exposition La Bouillotte	p. 7
De Rouen à La Bouille	p. 7
Association du Vracq interview de M. Bellanger	p. 8
Tourisme Fluvial à La Bouille	p. 10
Lu pour vous : Commerce Local	p. 11
Promotion pour M. Lebeslour	p. 11
Exercice de Style Journalistique	p. 12
Vie Sociale	p. 13
A Nos Poubelles	p. 14
Via Associative	p. 15
La Bouille Richesse Historique	p. 16
Le Timbre-Poste	p. 18

Ont participé à ce numéro :

Les Elèves de l'École Primaire
et

- Dominique BELLANGER
- Michel BISSON
- Patrick BRIERE
- Ginette CALTOT
- Catherine COQUET
- Martine COUSIN
- Yves FACHES
- Louis JOZ-ROLAND
- Eugène LEFEBVRE
- Claudine LEMARIEY
- Daniel LEMARIEY
- Delphine LEMARIEY
- Joël NOUVEL
- Catherine PORTIER
- Patricia RAULET
- M. et Mme ROZADA

Reproduction des textes, dessins, photos, illustrations,
soumise à l'autorisation de l'auteur

LE JOURNAL

Directeur de la Publication
E. LEFEBVRE

Administration - Gestion
J. NOUVEL

Secrétariat de Rédaction
P. RAULET - C. PORTIER

Photographies :
La Bouillotte

Impression :
LECERF Rouen Offset



**LA BOUILLOTTE,
D'ABORD UNE ASSOCIATION**

*La Bouillotte 90, c'était avant tout un journal
d'information et une manifestation : le FEU DE L'ETE.*

La Bouillotte 91, se veut plus éclectique, et pour cela, elle élargit ses statuts. L'objet premier de cette association loi 1901 reste, toujours, d'informer la population pour mieux l'associer à la vie de la commune. Une évolution, cependant, "le journal d'information" devient "le journal" plus axé sur le reportage et se faisant l'écho de ceux qui contribuent à l'épanouissement de notre village. Dans cet état d'esprit, nous consacrons régulièrement quelques colonnes à une rubrique gastronomique : la gastronomie, une des images de marque de notre village. De même, notre journal reste ouvert aux différentes associations, anciennes et plus récentes, qui participent à la vie communale (dans ce numéro, M. Bellanger nous parle de l'association syndicale du Vracq).

Une page est et restera réservée aux enfants, ce sont les meilleurs garants de l'épanouissement de notre village.

Notre nouvelle orientation nous amène à nous considérer comme un groupe de réflexion et d'initiative, ouvert à tous, dans différents domaines :

- le développement d'activités culturelles et de loisir : dans cette rubrique, ce mois-ci, nous avons mis en place, pour vous, gratuitement, une exposition de cartes postales anciennes, lithographies et peintures sur le thème de "notre village". Nous renouvelerons, cette année, l'expérience du Feu de l'Eté 90 avec la perspective d'une animation originale et, pour l'automne, nous vous préparons une exposition de sculpture sur bois précieux avec la participation de la fondation Douville qui a pour vocation de promouvoir la sculpture auprès des jeunes et notamment des scolaires ...
- la promotion du tourisme à la Bouille : pour ce faire, nous travaillons à l'élaboration d'une brochure touristique destinée à être distribuée à grande échelle ...
- le patrimoine local et ses traditions ainsi que notre environnement proche font partie de nos préoccupations.

Nos projets sont vastes et passionnants, nous comptons aujourd'hui une vingtaine d'adhérents et de membres bienfaiteurs. Notre association vit grâce à la confiance que nous témoignent, cette année encore, nos annonceurs et bienfaiteurs. Cette confiance vous pouvez également nous l'accorder en nous soutenant financièrement ou en participant directement ou indirectement à nos activités.

Vous qui vous intéressez à la vie de notre village, rejoignez vite notre association.

Eugène LEFEBVRE.

Les Gastronomes
PREMIERE VISITE : LA MAISON BLANCHE

Ce qui amène La Bouillotte à rendre visite à M. et Mme ROZADA, propriétaire du restaurant "LA MAISON BLANCHE" c'est la récente distinction de cette table bouillaise par sa toute nouvelle inscription au GAULT ET MILLAU qui s'ajoute à sa présence notoire au GUIDE MICHELIN et au BOTTIN NORMAND.

La Bouillotte : Monsieur ROZADA, vous êtes installé à La Bouille depuis Janvier 1968, vous êtes le second propriétaire depuis la création de la maison en 1945, qu'est-ce qui vous a valu cette nouvelle distinction ?

M. ROZADA : L'inscription dans un guide gastronomique peut se décider de deux façons différentes, soit sur le rapport d'enquêteurs qui sont des professionnels travaillant pour le compte du guide, soit sur l'avis de simples usagers qui, par leurs courriers au Gault et Millau, ont vanté notre cuisine.

La Bouillotte : Alors votre cuisine, comment pourriez-vous la définir ?

M. ROZADA : Nous pratiquons à la Maison Blanche une cuisine personnelle d'inspiration traditionnelle basée sur les produits du marché qui évolue avec l'inspiration et les saisons.



M. ROZADA à la cuisine

Je dis plutôt cuisine traditionnelle par rapport à cuisine moderne car celle-ci est quelquefois tombée dans des excès du type réduction exagérée des portions, mélange salé sucré, garnitures de fruits...

Nous privilégions, chez nous, le "fait maison" qui va aller jusqu'à la préparation de notre pain type campagne, toujours pour apporter le petit plus de tradition qui accompagne parfaitement nos mets.

Fils de pâtissier, j'attache un intérêt tout particulier à la création et à la réalisation des desserts. Je pourrais vous citer par exemple une création : le valencia qui est une variation à l'orange. Il s'agit d'une crème bavaroise à l'orange et d'une génoise imbibée au grand marnier, servie avec du chocolat nappé de zeste d'orange et accompagnée d'une crème anglaise à l'orange et éventuellement d'un sorbet orange.

En ce moment, nous faisons la classique tarte tatin. Nous proposons également une poire rôtie qui est une poire pochée puis caramélisée au four, servie avec une sauce chocolat et une glace miel aux paillettes de chocolat. Et encore un dessert léger fort apprécié par notre clientèle, le saison venue, c'est le gratin de fruits rouges (fraises, framboises,...) qui apporte une note de fraîcheur en fin de repas.

La Bouillotte : Existe-t'il des plats pour lesquels vous avez été le premier, le créateur ?

M. ROZADA : Oui, quoique, vous savez, dans le domaine de la cuisine, il n'existe pas de brevet ; mais, en effet, en 1969, j'ai créé "le canard au cidre en aiguillettes et jambonneau" qui a beaucoup été repris (signe de son succès) et qui m'a valu, à l'époque "la poêle d'or".

Au cours d'une carrière "autour du fourneau", il existe diverses circonstances pour lesquelles vous êtes amenés, sinon à des créations pures, tout au moins, à des compositions personnelles.

C'est le cas, par exemple, dès votre apprentissage et lors des examens qui le sanctionnent. Vos professeurs et maîtres de cuisine vous enseignent les techniques de base de la cuisine traditionnelle française mais aussi de plus en plus, étrangère ; ces techniques seront mises à profit le jour de l'examen pour réaliser un plat qui ne sera pas forcément connu de vous, c'est là que la création intervient...

Le talent d'un chef peut être, également, mis à l'épreuve lors de concours, comme celui de meilleur ouvrier de France auquel j'ai participé en 1982 jusqu'en finale. Lors de ces épreuves, le thème est imposé ne laissant là que peu de place à l'imagination.

Pour vous donner un aperçu : en finale à Paris, j'avais réalisé :

- un turbot feuillantine farci d'une mousseline de homard, recouvert d'un beurre de homard avec des huîtres pochées, accompagné de sauce au vin blanc additionnée d'une sauce américaine.
- une chartreuse de ris de veau (il s'agit d'un moule décoré de bâtonnets de légumes (carottes, navets, haricots) farci de ris de veau, truffes et sauce de braisage de ris de veau)
- une moscovite aux fraises.

Plus récemment, en tant que membre de l'association des Toques Normandes qui regroupe les cinq départements de notre région, j'ai collaboré à un livre grand public pour lequel j'ai réalisé quatre nouveaux plats :

- Des écrevisses au chou.
- Un Saint-Pierre et homard lié de vin.
- Un pigeonneau en aiguillette et crépinette.
- Le Valencia.

Cette année, ces mêmes toques m'ont demandé de créer trois autres plats qui figurent dans un prochain livre qui aura pour but de promouvoir la viande dans les restaurants et chez les ménagères.

Peut-être un coup de pouce modeste à l'élevage français.

A cette fin j'ai donc composé :

- une aiguillette de boeuf au pommeau.
- une côte de veau en poire farcie de ris de veau et morilles.
- un mignon d'agneau à la menthe.
- des beignets de fraise de veau pour l'apéritif.

La Bouillotte : *Un restaurant c'est d'abord une cuisine de chef mais aussi un service, un accueil, un cadre ?*

M. ROZADA : Tout à fait, le côté salle est assuré par mon épouse aidée de mon personnel titulaire ou en apprentissage. D'un naturel plutôt réservé, mon domaine de prédilection est de préférence la cuisine ce qui ne m'empêche pas de venir saluer quelques clients à l'occasion.

Ma femme donc assure l'accueil de la clientèle, elle assure également la fonction de "sommelier" puisque son domaine c'est le vin, elle sait conseiller les vins qui accompagnent le mieux nos mets ; elle est, de surcroît, responsable de la cave.

En ce qui concerne le cadre, la maison qui abrite notre restaurant n'était, à l'origine, pas conçue pour cet usage, c'est un des rares restaurants bouillais à évoluer sur trois étages : le rez-de-chaussée pour le bar, le 1er et 2^{ème} étage avec deux salles de restaurant.



M. et Mme ROZADA

La Bouillotte : *C'est peut-être là le charme de votre établissement, le client se sent-il plus chez lui ?*

M. ROZADA : Peut être, mais c'est assez peu fonctionnel.

Nous envisageons pour améliorer l'accueil, un aménagement du 1er étage pour augmenter le confort et également en cuisine pour un meilleur fonctionnement.

La Bouillotte : *Depuis votre installation en 68, les habitudes de la clientèle ont-elles évoluées ?*

M. ROZADA : Autrefois, le visiteur venait se promener à La Bouille par la vedette de Rouen et déjeunait au restaurant. Les repas du dimanche midi en famille, qui se prolongeaient tard dans l'après-midi, étaient d'usage, les promeneurs repartaient le soir, par le bateau ou par le car.

Il arrivait même que des bateaux privés, anglais essentiellement, remontant la Seine, s'arrêtent à La Bouille pour déjeuner, ils s'amarrèrent alors aux bouées ancrées à cet effet.

Aujourd'hui, le dimanche est plutôt une journée consacrée aux loisirs, si l'on déjeune au restaurant le repas sera plus rapide qu'autrefois. On voit ainsi une fréquentation plus importante le samedi soir.

Notre clientèle est essentiellement régionale : Elbeuf, Rouen, Le Havre, ainsi que Paris.

Nos voisins anglais fréquentent également La Bouille et ses restaurants, en toute saison.

La Bouillotte : *Le nombre important de restaurants de qualité pour notre petite commune est-il un handicap pour chacun d'entre eux ?*

M. ROZADA : Non, au contraire, le grand choix de table de qualité à La Bouille favorise l'émulation, la concurrence et la fréquentation de notre village. Un client sait qu'en venant à La Bouille il pourra se faire plaisir en fonction de ses envies et de ses moyens.

Peut-être un plus qui serait à réaliser pour améliorer la fréquentation de notre commune : ce serait une amélioration du stationnement. Un des handicaps de la restauration bouillaise, c'est le manque de places pour garer son véhicule.

Patricia RAULET et Eugène LEFEBVRE ■



La Maison Blanche

Pour terminer,
une touche gastronomique,
nous vous conseillons une
des spécialités de la maison :

**"les huîtres chaudes
avec un sabayon au cidre".**

Pour vous mettre l'eau à la bouche :
le sabayon est une sauce à base
de jaune d'oeuf et de cidre
qui est fouettée et chauffée jusqu'à
devenir mousseuse,
additionnée d'une crème
légèrement cuite et assaisonnée.
Huîtres et sabayon sont alors
gratinés au four.

*En vous souhaitant
bon appétit.*

**Le dynamisme local, il est sûr,
ne peut que favoriser le dynamisme individuel et inversement.**

LA BOUILLE ET LA PEINTURE

Notre petite localité, a toujours été un lieu de prédilection pour les amateurs d'arts et en particulier pour les peintres. Quoi de plus étonnant que d'aiguiser sa sensibilité à la variation des formes, des couleurs et d'avoir une immense envie de retranscrire sur la toile son ressenti par rapport à ce petit coin de charme exceptionnel. Il est des peintres qui se déplacent de très loin pour immortaliser notre splendide paysage, il en est d'autres qui y habitent.

Parmi eux, et à l'occasion de sa dernière exposition personnelle à la Bouille en septembre 1990, je vous parlerai de Claude TURQUER, peintre bouillais bien connu, qui a suivi pendant 3 ans les cours de Robert SAVARY à l'académie des Beaux-Arts de Rouen.



Il a bien évidemment participé à de nombreux salons :

Shell à Paris et à Londres

Voiles de la Liberté à Rouen

Grand-Quevilly, Elbeuf, Brionne, Vernon, Lisieux, Vimoutiers, Yvetot, Deauville, Canteleu, Seelze (RFA).

Et fort logiquement récompensé dans presque tous :

Prix de la Ville de Grand-Quevilly

Prix de la Ville d'Elbeuf

Prix de la Palette Cantillienne

Prix de la Ville de Brionne

Lauréat du Salon de la Bouille

Lauréat du Salon de Vimoutiers

Finaliste au Grand Prix de Deauville

Lauréat du Salon de la Peinture à l'eau de Caudebec-lès-Elbeuf

Prix de la Municipalité de Moulineaux (90 peintres)

Prix du Public de Servaville

Il est à noter que plusieurs de ces toiles ont été acquises par les villes Allemandes de Seelze et Laatzen en RFA.

Et qu'il fut Invité d'honneur du "Salon de la peinture à l'eau et du dessin" à Caudebec-lès-Elbeuf en 1987.

Fort joli palmarès, quant à cela il faut ajouter ses "Expositions Personnelles" :

Galerie 87 à Rouen

La Grange à Moulineaux

Galerie l'Eveil à Bernay

C.E. Shell à Petit-Couronne

Sans oublier bien-sûr le grand honneur que Claude a pu nous faire, à nous Bouillais, en exposant ses merveilleuses toiles au Grenier à Sel, lors de sa dernière exposition personnelle en septembre dernier.

Quel plaisir, d'admirer l'évolution du peintre au travers de ses oeuvres, d'essayer de discerner quelles seront ses prochaines touches de couleurs par rapport à ses derniers tableaux et au chemin qu'il poursuit. Mais surtout, quel bonheur de l'entendre parler de sa passion en toute simplicité.

Dernièrement, Claude a fait preuve de générosité en faisant don d'une de ses toiles de la Bouille pour récompenser l'heureux gagnant de la tombola organisée par le L.B.T.C., dont il est membre et joueur, au profit de l'association AUTISME 76 ; geste qui l'honore et qui ressemble bien à ce sympathique Bouillais.

Joël NOUVEL ■

Ce n'est là que le premier portrait d'un peintre Bouillais, d'autres suivront..... soyez-en sûr.

Résultats des gagnants à l'Exposition La Bouillotte.
Les heureux possesseurs des cartes numérotées 20 - 39 - 92 - 127 - 144 - 157,
sont invités à contacter les membres de l'Association afin de retirer leurs lots.

EXPOSITION LA BOUILLOTTE

La Bouillotte vous a invité les 16-17 et 23-24 mars 1991 à la découverte du passé de votre village, en venant voir l'exposition de cartes postales, lithographies et peintures qui se tenait au grenier à sel. Nous remercions les collectionneurs, les propriétaires de cartes postales, de toiles ou de lithos ainsi que les artistes peintres qui ont bien voulu s'associer à notre exposition.

La Bouille, village touristique depuis des décennies, a toujours eu beaucoup d'admirateurs. Le 8 mai 1937 Marie-Constance Leroyer dédiait ces quelques lignes à M. Spalikowski (auteur d'un livre bien connu sur La Bouille). Depuis, le temps s'est écoulé, le village s'est agrandi mais à quelques détails, cet article est toujours d'actualité.

Daniel LEMARIEY ■

de
Rouen
à
La
Bouille



C. F. - 713. Environs de Rouen. LA BOUILLE. - Vue vers la Seine

Rouen : une circulation intense, des autobus, des cars, des camions, des autos, des motos, des tandems, des vélos, des humains qui courent d'un trottoir à l'autre, redoutant à tout instant d'être transformés en chair à pâté ; de la poussière, des odeurs de pétrole, d'essence et même de mazout, montant du fleuve.

Evadons-nous de la fournaise à la recherche d'un joli coin vert.

Sur la route qui va de Rouen au bas de la côte de Moulineaux, un défilé incessant de véhicules de toutes sortes, de toutes dimensions, des camions longs et larges comme des wagons ; de loin, ils semblent tenir toute la largeur de la route ; on les redoute, on les approche, l'air siffle pstt... pstt... pstt... Allons, on a échappé à l'accident, à la mort peut-être, une fois encore.

Mais, dès que vous prenez le chemin vert qui va de Moulineaux à La Bouille, l'enchantement commence : les pommiers offrent à vos regards charmés leurs fleurs roses et blanches ; la verdure des prés, des vergers, des cours herbues reposent vos yeux fatigués du kaléidoscope de la ville agitée et fiévreuse ; de charmantes maisons entourées de filets d'eau, de frais ruisselets venant des sources voisines vous font rêver de calme, de repos bien-faisant, d'une existence sereine, dans une grande simplicité, aujourd'hui méconnue.

Avancez encore sur cette jolie route : la verdure descend des bois proches, sur votre gauche ; le fleuve déroule son écharpe d'argent à votre droite ; puis, voici la flèche de pierre d'un clocher à jour, des toits émergent, une école-mairie moderne vous accueille : voici La Bouille, coin admirable, au splendide panorama,

station rêvée pour une cure de repos, de santé, dans un cadre d'une beauté incomparable.

Vous qui menez une vie trépidante, qui avez les nerfs à fleur de peau, qui rêvez de grand air, de soleil, d'azur, de verdure, de fleurs, de plaisirs nautiques, venez à La Bouille, non loin de chez vous prendre les quelques jours de détente dont vous avez besoin.

Quand vous aurez goûté son charme prenant et indéniable, vous y reviendrez, tous, fidèles, comme l'oiseau revient à son nid, dès les premiers beaux jours."

La Bouille, 8 mai 1937

Marie-Constance LEROYER ■

DOMINIQUE BELLANGER,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION SYNDICALE DU VRACQ

La Bouillotte :

Quand cette association a-t-elle été créée ?

D. Bellanger : L'association syndicale du site du vracq a été créée le 17.01.87 et ses statuts, établis par le promoteur ont été déposés chez M^r Deschamps, Notaire à Grand-Couronne. Font partie intégrante de cette association, tous les co-propriétaires ainsi que les locataires représentés par M. Jourdan gérant le parc locatif appartenant à la Matmut.



La Ferme du Vracq

La Bouillotte :

Quel rôle, l'association, s'est-elle fixée ?

D. Bellanger : Il est relativement vaste et consiste tout d'abord au maintien et au développement des relations avec la municipalité de La Bouille, les organismes officiels et administratifs, les diverses associations, etc... Le but de l'association consiste également au contrôle de l'application du cahier des charges et du règlement intérieur du groupe d'habitations. Pour l'avenir, nous nous attacherons surtout à engager une réflexion importante sur l'aménagement du site au niveau d'espaces verts, de plantations, d'entretien afin de rendre plus agréable, pour tous, notre cadre de vie.

Faire assurer la distribution d'eau et le recouvrement des factures par l'Office Immobilier. Ceci ne s'est pas réalisé sans difficultés, la SAUR refusant au départ de prendre en charge un réseau de distribution construit par un promoteur privé.

La remise à la commune des voies privatives du Vracq, du réseau d'éclairage, d'assainissement, des espaces verts etc..., afin d'éviter à l'avenir aux habitants du site d'avoir à supporter des charges lourdes pour l'entretien de tous ces éléments qui étaient privés. A ce sujet, je rends hommage à MM. Thomas, Lennuyeux, et Pollet, qui ont tout mis en oeuvre pour nous faciliter cette opération, il en a été de même pour résoudre le problème de l'eau.

Tout ceci a nécessité de nombreux déplacements, courriers, réunions, etc..., sur près de trois ans.

La Bouillotte :

Depuis sa création, quels problèmes l'association a-t-elle eu à résoudre ?

D. Bellanger : Ces trois dernières années ont été occupées à résoudre deux problèmes très importants :

La Bouillotte : *Avez-vous des projets, à court ou à long terme ?*

D. Bellanger : Oui, nous allons pouvoir désormais nous préoccuper de l'environnement au sein du site du Vracq, en particulier, de la nature et engager, comme je l'ai déjà dit, une réflexion portant sur les espaces verts, des plantations nouvelles d'arbres, les soins nécessaires aux arbres blessés, et surtout l'aménagement, du chemin de halage.

La Bouillotte : Comment cette réflexion va-t-elle s'engager ?

D. Bellanger : Nous avons lancé un audit auprès du C.A.U.E (conseil en architecture, urbanisme et environnement), dont les services nous sont accordés gratuitement, et avons rencontré un architecte accompagné d'un écologue pour nous faire part de leurs observations sur l'état actuel du Vracq et nous donner des conseils appuyés par un plan de travail pour améliorer le site. Lors de cette visite nous nous sommes aperçus qu'il y avait des choses magnifiques à faire sans que cela représente des dépenses trop élevées pour la commune à laquelle nous remettons le dossier. Le résultat de cet audit sera soumis à l'ensemble des habitants lors d'une assemblée générale.

La Bouillotte : Vous souhaitez en fait associer le maximum de gens à votre action.

D. Bellanger : Absolument, l'ensemble des habitants du Vracq est concerné par cette action et j'espère vivement que tous s'y intéresseront.

La Bouillotte : Votre association est, en quelque sorte, la garante des investissements des propriétaires et de la qualité de vie pour l'ensemble des occupants du site.

D. Bellanger : Oui, nous agissons pour sauvegarder les investissements des propriétaires, et, pour les locataires n'ayant pas investi dans un achat mais ayant choisi d'habiter La Bouille, la meilleure qualité de vie possible dans un cadre attrayant.



M. Bellanger, nous désigne un arbre malade.



Le Vracq, vu d'hélicoptère

La Bouillotte : Les rues du Vracq portent des noms d'arbres, or, aucun arbre n'a été planté, qu'en pensez-vous ?

D. Bellanger : C'est exact et ce point particulier sera évoqué dans l'audit du C.A.U.E.

La Bouillotte : Votre association est-elle une association politique ?

D. Bellanger : Surtout pas. Ceci ne serait pas conforme aux statuts et les co-propriétaires ne l'accepteraient pas.

La Bouillotte : Cette association vous demande-t-elle beaucoup de travail et d'investissement personnel ?

D. Bellanger : Oui, beaucoup. Jusqu'à présent, nous avons assuré nos fonctions bénévolement et gracieusement (frais de secrétariat, copies, déplacements etc...) ; nos tâches commencent toutefois à prendre de l'ampleur compte tenu de nos projets et nous allons être contraints de demander aux co-propriétaires une très modeste cotisation annuelle pour nous aider à fonctionner. Je souhaite une participation de tous à l'action de l'association, les idées seront les bienvenues et j'espère voir beaucoup de monde à notre très prochaine assemblée générale.

Interview recueillie par
Eugène LEFEBVRE ■

DOMINIQUE BELLANGER,

LE TOURISME FLUVIAL ... A LA BOUILLE ?

*Nous avons testé pour vous
une croisière sur la Seine
Rouen-Honfleur.*



A notre demande, accostage de La Salamandre à La Bouille (Sept 90).



La Salamandre

A titre exceptionnel, nous avons demandé l'accostage à La Bouille pour renouer avec la tradition du bateau Rouen-La Bouille et essayer notre appontement qui est la propriété du Conseil Général via le Port Autonome de Rouen, (la commune n'en ayant que l'entretien).

Cet arrêt d'un bateau de croisière, "La Salamandre", embarquant une centaine de personnes, était effectivement exceptionnel puisque toutes les conditions de sécurité n'étaient pas remplies mais pourraient aisément l'être.

L'armateur de ce bateau serait favorable à inclure La Bouille, comme étape à son circuit touristique Rouen-Honfleur.

Nous pensons alors aux retombées évidentes pour notre commerce local. D'autant que le Parc de Brotonne, futur Parc Régional des boucles de la Seine, met en place, cet été, des excursions fluviales en lignes régulières, 3 jours par semaine, Duclair à Villequier. Nous ne faisons pas parti du Parc de Brotonne, mais comme le fait remarquer le Président du Parc, M. De Belloy, les communes limitrophes intéressées à l'action du Parc Régional peuvent devenir des communes associées au projet.



Le Mermoz de passage à La Bouille.

La porte du Parc Régional des Boucles de la Seine est ouverte jusqu'en Avril, date à laquelle une nouvelle chartre sera constituée.

Une opportunité à ne pas laisser échapper ! ...

LU POUR VOUS A PROPOS DU COMMERCE LOCAL

Dans le numéro de décembre 1990 du journal paroissial "vivre aujourd'hui", M. Germain s'interroge sur les raisons de la chute du petit commerce bouillais ... pas bien longtemps, car les responsables sont vite désignés : "on pense principalement (à tort ou à raison) aux habitants de la petite bourgeoisie technico-commerciale de la résidence du Vracq, souvent là pour quelques années seulement et, souvent, pour le soir et la nuit. Le Vracq cité-dortoir ?..." L'auteur de cet article leur attribue la disparition d'une quinzaine de commerces, depuis une quinzaine d'années.

Nous nous voyons étonnés, pour ne pas dire choqués, de cette prise à partie pour le moins gratuite. M. Germain serait-il mal renseigné ? Faut-il lui préciser que la réalisation du Vracq débuta en 1982, date largement postérieure à l'amorce de ce phénomène de société qui amène tout un chacun à s'approvisionner en tenant compte, et quoi de plus légitime, de ses propres contraintes de travail, de déplacement et de budget ?

Ce phénomène n'est pas l'apanage de villages comme le nôtre mais un phénomène général de société.

Où allons-nous ? vous exclamez-vous ; où allons-nous en effet, quand il nous est permis de lire dans un journal chrétien, qui devrait avoir pour vocation de rassembler, un tel appel à la division d'une population ? Car les résidents du Vracq sont à l'origine de nombreuses initiatives, d'associations qui témoignent de leur volonté de participer activement à la vie du village et de vivre une intégration meilleure avec le bourg plus ancien.

Il nous semble, pour le moins, malvenu d'employer des termes aussi déplacés et désobligeants vis-à-vis des bouillais résidant au Vracq.

Mais la crédibilité de ce grand défenseur du petit commerce local devient largement discutable quand nous découvrons quelques pages plus loin un encart publicitaire au nom d'une grande surface rouennaise bien connue...!

MAIS INTERROGEONS-NOUS

Le petit commerce bouillais bat de l'aile, il serait dommage que La Bouille devienne ce village-musée dont parle M. Germain.

Il est pourtant agréable, le printemps ou l'été venus, de sortir pour quelques courses dans le village ; car, les commerçants l'ont remarqué, les affaires s'améliorent avec la venue des beaux jours. Il est agréable de trouver un bourg vivant où acheter l'indispensable (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, épicerie, journaux, tabac, fleurs, ...).

Mais, pour qu'un bourg reste vivant, il faut que chacun s'y sente concerné ; les commerçants pour attirer le client, en faisant valoir la qualité de leurs produits et de leur accueil, et les habitants, non pas pour faire systématiquement leur ravitaillement général au village mais, pour réserver volontairement certains achats à leurs commerçants locaux.

*A chacun sa volonté de faire vivre
le village pour préserver
La Bouille-village
et éviter La Bouille-musée.*

Eugène LEFEBVRE ■

PROMOTION POUR L'ADJUDANT LEBESLOUR DE GRAND-COURONNE

Chaleureux témoignage de sympathie à Grand-Couronne, pour le départ du Chef LEBESLOUR, promu Adjudant et muté, courant Janvier, à la direction de la brigade de Grand-Quevilly.

Depuis neuf ans, adjoint au commandant de la brigade de Gendarmerie de Grand-Couronne M. JEZEQUEL, l'Adjudant LEBESLOUR a su se faire apprécier dans son canton, et particulièrement à La Bouille, pour son dynamisme, son intérêt pour les affaires judiciaires et pénales. Le Capitaine CAVALIER soulignait également le rôle de formateur exigeant de l'Adjudant LEBESLOUR auprès des jeunes gendarmes, enseignement axé sur l'efficacité. Grand-Quevilly, c'est à côté, aussi l'Adjudant LEBESLOUR a-t-il promis de revenir à Grand-Couronne en visite ... alors pourquoi pas à La Bouille ?



EXERCICE DE STYLE JOURNALISTIQUE

En février, en classe de CM1-CM2-CE2 (9-11 ans), Monsieur JOZ-ROLAND confie à ses élèves la rédaction d'un article à paraître dans notre magazine. Il leur laisse libre le choix du thème, tout en insistant sur la démarche qui doit se rapprocher le plus de celle du journalisme.

Après observation de divers journaux, l'attention est portée sur la forme que doit revêtir un "article": titre, style, développement, conclusion... sans oublier la signature.

Nous vous présentons un échantillon du travail de nos jeunes reporters.

Jugez par vous-même de leurs préoccupations et centres d'intérêt.

IL NE FAUT PAS POLLUER

Il ne faut plus jeter de saletés sac, roue, bouts de bois et bidons d'essence vide. Il y a aussi les bateaux et les voitures qui polluent l'air. Saddam Hussein a fait une catastrophe de détruire les puits de pétrole, à cause du pétrole dans l'eau les oiseaux et les poissons meurent. Certaines usines polluent l'air ou la mer : La Shell et d'autres usines. Et le prix de l'essence remonte de 50 centimes. Il ne faut pas polluer les forêts et toute la nature. Les avions qui s'écrasent sur les forêts abiment la nature. Et si on pollue trop on ne pourra pas vivre. La moitié de la pollution atmosphérique en Suède est d'origine étrangère : au rythme actuel, tous les lacs du pays seraient biologiquement morts en l'an 2000.

Ne jetez pas de chose s'il vous plaît.

Hélène, Medhi & Jonathan

PROTECTION DE LA NATURE

On jette beaucoup de choses dans la nature et ce n'est pas bien. Il faudrait ne plus rien jeter, ne plus allumer de feux, ne plus jeter d'ordures, ne pas faire de mal aux animaux exemple (l'ours et l'éléphant). Ne pas écraser les fleurs, ne pas jeter de cigarettes, ne pas allumer de barbecues, ne pas rouler aux pieds des arbres. Ne pas abimer les arbres.

Léonor & Emmanuelle

VIVE L'ANGLAIS !

Good morning !!!

Tous les lundis, à la cantine, (c'est l'endroit où est la télé) nous regardons une émission anglaise qui s'appelle "HELLO MUZZY". C'est une émission où il y a 3 enfants et 3 sortes de jeux. En premier, nous voyons le dessin animé "MUZZY IN GONDOLAND".

Ensuite, nous regardons le premier jeu. Il s'agit pour les enfants de répondre aux questions que la présentatrice leur pose. Le deuxième jeu s'appelle "le jeu des masques". Les enfants ont un masque du dessin animé et à un moment, on coupe la parole s'agit: on repasse un bout du dessin animé et à un moment, on coupe la parole à un personnage. Un enfant doit trouver ce que le personnage dit. Le troisième jeu s'appelle "la phrase mystérieuse". Là, il s'agit de dire des lettres et de trouver la phrase anglaise.

Après, il y a Yves et Yvonne qui nous parlent et c'est la fin. Grâce à cette émission, nous apprenons énormément de choses. Après, à l'école, nous faisons de l'anglais. Nous apprenons des lettres, des mots et enfin des phrases. Nous jouons aussi au jeu du pendu... en anglais ! Nous aimerions bien parler aussi bien en anglais qu'en français. Et ça nous servira bien quand l'Europe sera construite!

Sophie & Elodie

LE TOURISME A LA BOUILLE

A La Bouille beaucoup de Parisiens, Belges, Anglais et Allemands viennent à La Bouille, aussi déguster nos spécialités cuisinières et pâtisseries, visiter nos fameux commerçants dont l'antiquaire, marchand de cuir et les expositions au Grenier à sel. Actuellement Le maire et ses adjoints ont entrepris des travaux dans la rue Docteur Magalon pour une nouvelle rue piétonne qui sera agréable pour cet été.

Venez nombreux déguster nos plats dans nos restaurants Le Saint-Pierre, Le Borsalino, Les Gastronomes, La Maison Blanche, L'Hôtel de la Poste et nos bonnes et heureuses crêperies.

Notre conclusion :

La Bouille est un petit village pas très connu si ce n'est par les étrangers Anglais, Allemands et Belges.

Dorothee & Laëtitia

**LOTO des Ecoles
au Profit des Classes Vertes**

Samedi 6 Avril 1991

20 h Salle Polyvalente Saint Exupéry

CARNET DES TOUT PETITS... EN ORDRE D'ARRIVEE...

Luc PETIT, Né le 22 janvier 91.

Eva BRIERE, Née le 23 janvier 91.

Marine MEYER, Née le 26 janvier 91.

Mallory SAVAUD, Né le 26 janvier 91.

Camille LEFEBVRE-RAULET, Née le 22 février 91.

Alexandre PEIGNON, Né le 24 février 91.

Jennifer BOURLE, Née le 25 février 91.

Nos plus chaleureuses félicitations à tous ces heureux parents et nos cordiaux souhaits de bienvenue à ces nouveaux Bouillais.



ADHESION ET SOUTIEN À NOTRE ASSOCIATION

Notre association vous intéresse : ses actions culturelles, l'organisation du feu, le journal ; plusieurs possibilités s'offrent à vous :

L'adhésion ! qui ne coûte que 50 F/an et qui vous permet de participer aux réunions et bien sûr de collaborer aux différentes actions et organisations de celles-ci ;

Le bénévolat ! qui est toujours prisé en cas de besoin ;

Ecrire un article dans le journal ! ;

Vous n'avez pas le temps de nous rejoindre, mais nos actions vous intéressent et vous avez envie de nous aider financièrement ! ;

Vous voulez simplement nous faire part de votre avis en ce qui concerne nos actions ou nous soumettre de nouvelles idées ! .

N'HESITEZ PAS, CONTACTEZ-NOUS :
ASSOCIATION LA BOUILLOTTE
BP.7 76530 LA BOUILLE.

Joël NOUVEL ■

mémo: FEU DE L'ÉTÉ

Samedi 22 Juin 1991

Stade de La Bouille

"JE CRECHE SYMPA"

LA BOUILLE

CAUMONT

MOULINEAUX

Où accueillir les bébés ?

Et si tous les parents d'enfants en bas âge se rencontraient pour envisager une solution :

Halte-garderie ?

Crèche parentale ?

Contactez-moi :
Patrick BRIERE Tel : 35.18.06.79

"NUIT VIKING"

LE SAVIEZ-VOUS ? IL Y A, À LA BOUILLE, UN SECRET
... UN SECRET ÉTONNANT, CAPITAL ...
... QUI BOULEVERSERAIT NOTRE CONNAISSANCE DU MONDE .

Pour le savoir, un seul numéro, appelez le 35.18.14.06., pour réserver votre place au nouveau spectacle des Ateliers du Méandre : "Nuit Viking" (présenté en soirée à partir du 2 Mars et pour une durée indéterminée).

Toutes les réponses aux multiples questions que vous pouvez vous poser sur l'état du monde vous y seront données.

Attention : ce spectacle n'est présenté que sur réservation (25 personnes seulement par représentation sont conviées, chaque soir, à l'aventure). Tous les habitants de La Bouille bénéficieront d'un tarif préférentiel (80 F au lieu de 110 F)

Le spectacle déconseillé aux enfants de moins de 13 ans.

Alors, à bientôt au 35.18.14.06.
Les Ateliers du Méandre.

signé : l'Ange Gardien de service ■

A NOS POUBELLES

ÉCOLOGIE RIME AVEC ÉCONOMIE

La gestion de nos déchets va devenir l'objet de préoccupations et de frais importants.

A La Bouille, nous produisons en moyenne 1.3 kg de déchets par jour et par habitant. Nous sommes 866 habitants, cela fait 640 kg/jour soit 401 tonnes en 1990.

Impressionnant, non ! ... Quand on sait que Molineaux, avec la même population que La Bouille, produit à peu près 300 T de déchets par an.

Autre exemple, Guichainville, un village mi-rural, mi-urbain, de 2200 habitants, dans la banlieue d'Evreux, produit 240 tonnes de déchets/an, soit 0.3 kg par jour et par habitant.

A la lumière de ces quelques chiffres, nous remarquons que nous produisons presque 2 fois plus de déchets avec moitié moins d'habitants.

Ce qui n'arrange rien. A population égale, la quantité de nos déchets à La Bouille, a augmenté de 50 tonnes en 3 ans.

Le ramassage et l'exploitation de nos déchets coûtent 200 000 F par an : 75 000 F sont supportés par Les Bouillais (Taxes des ordures ménagères), le reste 125 000 F par la commune.

Lors du dernier Conseil Municipal, au vote du budget, M. le maire a proposé d'augmenter de 10 % la participation des Bouillais. Il m'a semblé plus intéressant, en tant qu'élu, de lancer une campagne de sensibilisation pour effectuer un tri sélectif (papier, tontes de gazons et de haies, verres) afin de diminuer le tonnage de nos déchets (le traitement d'une tonne de déchets coûte 150 F).

Après discussion, le Conseil Municipal a opté pour le tri sélectif avec la mise en place d'une campagne de sensibilisation.

Le papier et le verre représentent 35 % de la masse de nos déchets. Il existe déjà 2 conteneurs pour la récupération du verre sur le parking du bac ; le papier pourrait, de même, être rassemblé pour être recyclé par une société comme la Chapelle Darblay, qui l'achèterait à la commune 230 F la tonne.

Les tontes des gazons, quant à elles, pourraient très bien être entassées pour, après transformation en compost, être réutilisées.

Comme vous le constatez beaucoup de solutions existent pour :

respecter l'environnement en économisant nos forêts (pour faire 1 tonne de papier, il faut 5 M³ de bois et beaucoup d'eau) ;

faire des économies au niveau familial, communal et même national : nous achetons, en effet, du vieux papier à l'étranger donc nous perdons des devises ... mais nous brûlons nos vieux papiers ... quel gâchis!

Eugène LEFEBVRE ■



Chers Amis,

Je ne vais pas vous rappeler les derniers moments passés avec nos amis de Whitchurch, seulement vous dire qu'ils se joignent à moi, avec un peu de retard, pour vous présenter leurs meilleurs vœux pour 1991 ; surtout l'espoir de nous voir en Mai 1991 à Whitchurch on Thames.

EN effet, nous emmènerons les enfants de CM1-CM2 de La Bouille pendant les vacances scolaires, du 2 au 7 Mai 91.

Merci de nous les confier ! Ils seront emmenés GRATUITEMENT, juste une carte d'identité et une sortie de territoire.

COMITE DE JUMELAGE

Les adultes, qui le souhaiteraient, pourraient venir nous rejoindre du 3 au 6 Mai 91, par car Beaudelin et le bateau "Britanny Ferries", le coût sera de 420 F.

Des circulaires vont être distribuées dans peu de temps avec de plus amples renseignements.

Nous organiserons une kermesse le 25 Mai, nous aurons besoin de vous.

Le Comité de Jumelage existe, il a besoin de votre présence, de votre participation.

Pour le Comité de Jumelage, la présidente, Martine COUSIN ■

CYCLO-SPORT LA BOUILLE -MOULINEAUX



ALORS !!!

Venez avec nous.

Nous vous proposons des sorties cyclo-tourismes en Mars-Avril. (passage mairie de La Bouille 9H30)

les dimanches : 17 et 24 Mars
1, 7, 14, 21 et 28 Avril

les mercredis : 20 et 27 Mars
3, 10, 17 et 24 Avril

24H Non Stop - TENNIS EN DOUBLE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION AUTISME 76

La jeune association "AUTISME 76", siégeant à Moulineaux depuis 1989 sous l'impulsion de Madame Françoise-Sophie FLAMENT, a vu s'organiser un bel élan de solidarité inter-association, ces 9 et 10 Février, à l'initiative du LBTC (La Bouille Tennis Club).

Malgré des conditions climatiques on ne peut plus défavorables, les 24 H de tennis en double se sont déroulées non-stop et, de l'avis général, dans la bonne humeur, sans esprit de compétition et, quelque soit le niveau, avec la plus grande sportivité. Le public s'est compté par dizaines, pour atteindre 70 à 80 personnes au plus fort de l'affluence, dimanche après-midi pour deux doubles, masculin et féminin, de premier niveau régional.

Pour "AUTISME 76", il s'agissait de sensibiliser les personnes présentes aux problèmes rencontrés par cette associa-

tion, pour permettre l'accès à une meilleure autonomie et, par là même, à une certaine intégration sociale de ces jeunes, ou moins jeunes, autistes.

Moyens audiovisuels et documents informatifs à l'appui, le message est bien passé.

Parallèlement aux rencontres de tennis, le LBTC avait organisé une tombola et autres jeux devinettes, grâce à la générosité de commerçants et artisans de La Bouille, Moulineaux et communes environnantes, qui ont permis de recueillir la coquette somme de 32 840 F. Ce chèque a été remis, en présence de Monsieur Laurent FABIUS, président de l'Assemblée Nationale, qui participe directement au sein de sa commune à l'intégration des jeunes autistes, à Mme FLAMENT un peu émue et certainement touchée par cette initiative et cet encouragement pour toutes ses démarches.



Elle a particulièrement souligné, à l'adresse des responsables politiques présents, la nécessité d'accélérer la mise en application de différentes lois adoptées d'ores et déjà en faveur de l'intégration des jeunes autistes.

Donc un bel élan de solidarité, à l'exemple de M. LALLEMAND de Grand Couronne, qui a fait don du second prix de tombola, soit un week-end pour quatre personnes à Center Parc, à l'association AUTISME 76. Don d'autant plus apprécié, que le milieu aquatique est un environnement privilégié pour les jeunes autistes.

M. RENONCOURT, président du LBTC, souhaite que cette action ne s'arrête pas là et que ce mouvement de solidarité s'élargisse à d'autres associations.

La Bouillotte ■

LA BOUILLE RICHESSE HISTORIQUE

- V -

AVEC UN CHEMIN DE HALAGE

Voici le document, premier acte de l'établissement du bateau de BOUILLE au bénéfice de LEGENTIL le 24 Avril 1597.

"LEGENTIL et tous autres qui pourront doves en avant (dorénavant) estre pourvus à la conduite de la dicte voiture, seront pour l'assurance des personnes, denrées et marchandises qu'ils seront chargés de voiturier, obligés et tenus, fournir et entretenir un bateau bien fermé, estanche, fort et puissant, du port de vingt à vingt cinq tonneaux, esquipé de tous ses agrès et appareils bien et desement.

Que pour la conduite et gouvernement, il y aura trois hommes pour le moins, outre le garçon préposé d'ordinaire à la conduite des chevaux qui tirent le bateau.

Que les trois seront choisis robustes, forts et bien expérimentés au fait du navigage, gens paisibles et de bonne vie du fait desquels le sus dict voiturier sera tenu de répondre".

Ici un article sur la responsabilité des objets chargés sur le bateau :

"Que le bateau sera tenu partir du Quay de Saint Eloy de ROUEN chacun jour à dix heures du matin et sirote qu'elles auront sonné au gros-horloge, soit chargé, à demi-chargé ou sans charge, sans qu'il puisse retarder davantage ou traverser à l'autre bord de la rivière pour y poser et faire halte en attendant les survenants, à peine de dix essexes d'amende et de répondre des intérêts et dépens des marchands et autres personnes estant dans le dict bateau.

Le maître-voiturier sera tenu d'avoir deux chevaux pour haler le dict bateau et un garçon de dix sept à dix huit ans pour les conduire.

Que la voiture sera tenue d'arriver chaque jour sur le Quay de LA BOUILLE, à deux heures après midy pour le plus tard, et faire retour le même jour sur le Quay de ROUEN, sous peine d'amende arbitraire.

Que le maître-voiturier ou les préposés ne pourront exiger sous quelque couleur ou prétexte que ce soit, pour le port de chacune personne, en plus avant qu'un sol et pour la charge d'un cheval ou 500 poissant, deux sols."

Suivent quelques prescriptions de police : puis il est ordonné que "le présent règlement sera lu et publié sur les quais de ROUEN et de LA BOUILLE, imprimé et mis pour affiche un placard au mât du bateau."

VINGT BATEAUX

Voilà donc le bateau de LA BOUILLE bien installé et réglementé, au grand préjudice du bateau rouennais ; mais il n'est rien innové à l'égard des huit bouillais qui continuent librement leur service et qui, à cause des nécessités du commerce, ne tardèrent pas à porter leur nombre jusqu'à 17 et même jusqu'à 20.

Cependant DIEPPEDALLE, ne pouvant se résigner à voir LEGENTIL jouir en paix de son privilège fit tant et si bien qu'il obtint du Conseil d'Etat, vers la fin de 1599, l'autorisation d'établir un second bateau en concurrence avec le premier. A son tour, LEGENTIL fit opposition à l'enregistrement des lettres-patentes ; le Parlement ordonna une enquête de commodo ; mais cette enquête ayant tourné contre DIEPPEDALLE, le parlement refusa l'enregistrement et LEGENTIL demeura seul avec son privilège.

propriété, alors qu'il continuait à prélever ses droits sur les Bouillais. S'étant rendu compte des bénéfices que produisaient ces bateaux, il conçut le dessein de s'en rendre tout à fait maître, en les achetant pour les faire exploiter ensuite par des fermiers ; il en acheta un d'abord, puis deux, enfin tous.

Cela demanda du temps, de l'adresse et de la patience, car il n'obtint la vente du dernier Bouillais qu'en 1640.

UN PRIVILEGE CONVOITE

Ainsi maître des huit anciens Bouillais, presque toute la navigation de la Seine, entre ROUEN et LA BOUILLE était dans sa main ; mais ce n'était pas assez, le bateau de BOUILLE l'empêchait de dormir ; c'était dans l'espoir de le posséder un jour qu'il avait acquis tous les autres ; désormais, il allait manoeuvrer vers ce but.

Depuis longtemps, LEGENTIL s'était retiré des affaires et son privilège était passé successivement à Pierre HUE, puis à Pierre BOURDON qui en avait obtenu le renouvel-



Il n'était pas au bout, cependant, et, durant plus de vingt ans, il eut à se défendre contre de nombreux compétiteurs, à la tête desquels il rencontra souvent le Sieur d'ESTAMPES. En 1620, le Conseil d'Etat, avait accordée l'autorisation d'un second bateau qui causerait un grand préjudice au commerce, l'affaire en resta là.

Le Sieur de MAUNY avait vu avec dépit l'établissement du bateau privilégié, qu'il considérait comme une atteinte portée à sa

lement par lettres-patentes du 30 Octobre 1632. A peu de temps de là, ce dernier transmit son droit à deux associés François DELISLE et Nicolas MIGNOT.

La partie devenait belle pour le Baron de MAUNY et, avec du temps, il espérait bien diviser ces deux individus et arracher à chacun successivement et, à prix d'argent, la cession de la moitié de leur privilège. Il ne réussit cependant qu'en partie. MIGNOT, seul,

consentit en 1642 à lui céder sa part ; DELISLE préféra vendre la sienne à une veuve HOWEL qui la conserva jusqu'en 1682, époque à laquelle la famille d'ESTAMPES put enfin réunir cette moitié à celle qu'elle avait déjà.

Plusieurs tentatives avaient été faites pour obtenir la permission d'établir un second bateau et elles avaient échoué, à cause de l'incommodité qu'en serait résultée pour le public. Mais depuis 1642 un Sieur Nicolas CHARMOIS, fruitier de Louis XIII, ayant renouvelé cette demande et le Vicomte d'EAU, invité à faire une enquête, ayant répondu que l'établissement d'un second bateau est devenu nécessaire pour la commodité publique et sûreté de la personne et des biens de Sa Majesté, trafiquant et négociant au dit ROUEN et pour éviter aux meurtres et voleries qui se commettent journellement en leurs personnes."

- VI - DEVANT LE PARLEMENT

La concurrence des bateaux sur le parcours LA BOUILLE-ROUEN fut autorisée en Février 1645 par le Conseil d'Etat et des lettres patentes. Le Sieur CHARMOIS fut autorisé à établir un second bateau qui partirait de ROUEN, en été, à six heures du matin et à huit heures en hiver.

SELON QUE VOUS SEREZ...

Le Sieur d'ESTAMPES, tout en regrettant de s'être ainsi laissé devancer, se promit bien que, si un second bateau s'établissait à ROUEN, ce ne serait pas au profit de CHARMOIS, mais au sien. Usant de l'influence que lui donnaient son nom, sa fortune et les hautes fonctions dont il était revêtu, il sollicita et obtint, sans trop de peine, en Mai 1645, des lettres patentes pour lesquelles, sans faire aucune mention ni de l'ancien bateau de dix heures, ni de celui dont l'établissement venait d'être autorisé au profit de CHARMOIS, il était permis au Sieur d'ESTAMPES d'établir deux bateaux pour le port et commodité des personnes et marchandises du port de ROUEN au Quai de LA BOUILLE.

Mais depuis le 5 Mai, CHARMOIS avait prêté serment et avait été reçu Maître du second bateau en sorte que le Sieur d'ESTAMPES arriva trop tard. Cependant il présenta ses lettres patentes au Parlement, pour les faire entériner, et il appela en même temps CHARMOIS devant la Cour en déclarant qu'il formait opposition à l'établissement du second bateau, atten-

du disait-il - et cela était vrai - que ces lettres patentes n'avaient été enregistrées qu'au Bailliage et non au Parlement.

CONCURRENCE AUTORISEE

De son côté, DESLILE, encore propriétaire pour une moitié de l'ancien bateau de dix heures, forma opposition aux lettres du Sieur d'ESTAMPES.

Saisi de ces deux oppositions, le parlement rejeta celle de DESLILE, admit celle de d'ESTAMPES et enregistra ses lettres patentes, mais en les modifiant en ce sens que le privilège accordé par le Roi était exclusif et que l'arrêt du parlement autorisait la concurrence en ces termes :

"La Cour permet l'établissement de deux bateaux, parce que l'un partira de ROUEN à six heures du matin en été et à sept heures en hiver.

Et l'autre partira de LA BOUILLE à onze heures.

Et ce, sans préjudicier à la liberté de ceux qui voudront se servir d'autres bateaux."

A partir de cette époque, il y eut donc à ROUEN deux bateaux de LA BOUILLE et non pas trois, car les deux bateaux dont l'établissement venait d'être autorisé ne faisaient, en définitive, qu'un voyage par jour ; l'un passait la nuit au port de LA BOUILLE, et l'autre au quai de ROUEN ; l'un partait de ROUEN à six heures du matin, arrivait à LA BOUILLE vers dix heures, et n'en repartait que le lendemain à onze heures ; l'autre partait de LA BOUILLE à onze heures et ne repartait de ROUEN que le lendemain à six heures.

A LA BONNE FRANQUETTE

Jusqu'en 1684, les choses restèrent en cet état, c'est-à-dire avec deux bateaux de LA BOUILLE, l'un partant de la Cale Saint Eloi à six ou sept heures du matin et l'autre à dix ou à onze heures, suivant la saison ; mais alors et depuis longtemps, les voyageurs se plaignaient d'être incommodés, durant le trajet, par la puanteur qu'exhalait les peaux vertes et en poil que l'on entassait sur les bateaux ; par le voisinage des cages de volailles, des pourceaux et des autres animaux qu'on y embarquait en grand nombre. D'un autre côté, les personnes qui venaient à ROUEN et celles qui allaient à LA BOUILLE étaient forcées de coucher à cause du peu d'intervalle qui existait entre les deux départs ; les Bouillais eux-mêmes ne voyageant plus après quatre heures du soir.

Le Vicomte de l'EAU fit droit à ces justes plaintes en ordonnant que l'un des bateaux du Sieur d'ESTAMPES deviendrait bateau de nuit

; qu'il partirait de ROUEN à sept heures du soir, et repartirait de LA BOUILLE à minuit (Palais de Justice, Sentence du Vicomte de l'EAU du 15 Mai 1684). Quelques années plus tard, les heures de départ furent définitivement modifiées et fixées ainsi :

De ROUEN à dix heures, à deux heures et à sept heures.

De LA BOUILLE à deux heures, à six heures et à minuit.

UN GRAND CONFORT

C'est donc à partir de 1693, qu'après des tâtonnements et bien des luttes de rivalité, l'organisation du fameux bateau de LA BOUILLE fut définitive.

Et qu'étaient pourtant ces bateaux que le 18^{ème} siècle avait eu tant de mal et avait été si long à organiser ? Un misérable bateau du tonnage de 20 à 25 tonneaux, dans lequel deux cents personnes pouvaient s'entasser, au milieu des paquets de marchandises de toutes sortes, des paniers de légumes, de fruits, paquets et paniers qui servaient de siège au plus grand nombre, car les quelques bancs du bateau, bien insuffisants, étaient vite remplis et beaucoup de voyageurs demeuraient forcément debout. Au moindre choc, à droite et à gauche, les voyageurs étaient bousculés. Pour le temps de pluie ou de trop grand soleil, on avait organisé, à l'une des extrémités du bateau, une sorte de tente faite de toile à voiles et suspendue en haut de quatre bouts de mat.

Plus tard, vers le milieu du 18^{ème} siècle, la tente fut remplacée par une cabine qui primitivement avait été construite pour servir seulement au maître du bateau ; fort petite d'abord, elle fut, plus tard, très agrandie et devint la chambre.

L'histoire de cette chambre fournit un renseignement assez curieux. Depuis longtemps, les maîtres du bateau passant une partie de leur vie à bord, s'étaient construits, à l'écart, un petit cabinet qui servait en même temps d'abri, de cuisine et de salle à manger. Insensiblement, ce cabinet se trouva élargi et devint une sorte de salon où le maître admettait ses amis et les personnes de distinction. On y trouvait des chaises convenables et un poêle en hiver. Améliorée à ce point, la cabine était très recherchée ; mais le fermier (delui qui détenait la concession des bateaux) ne tarda pas à mettre un prix à ses faveurs.

(à suivre) ...

Tiré de Glanes de Gosselin - Y. FACHE ■



LE TIMBRE-POSTE

Le Timbre-Poste se présente comme une figurine de valeur conventionnelle émise par la poste, dont elle assure la vente.

Son apposition sur les objets confiés au Service Postal permet de payer à l'avance le prix de leur transport.

On distingue :

Les timbres d'usage courant permettant l'affranchissement de tous les objets de correspondance.

Les timbres dits spéciaux, avec ou sans surtaxe, lesquels composent le programme philatélique annuel, soit de 40 à 42 timbres.

Tout citoyen a la possibilité de solliciter l'émission d'un timbre, et chaque jour, la Direction Générale de la Poste reçoit de très nombreuses demandes (de 700 à 1000). Toutes sont étudiées et classées par année, afin d'être soumises à la Commission des programmes philatéliques. Cette assemblée se réunit deux fois par an pour émettre son avis sur le programme de l'année suivante.

Le projet de programme est soumis au Ministère qui statue sur sa composition définitive. La liste fixée est publiée au Journal Officiel.

Les critères de choix sont variés : pour les personnages, la notoriété et les anniversaires (centenaires par exemple) ; pour les commémorations, l'importance de l'évènement (congrès internationaux, Jeux Olympiques, célébrations nationales).

Dès que les émissions sont arrêtées, le Bureau des Timbres-Poste établit un calendrier en vue de les répartir dans l'année, en liaison si possible, avec les organismes qui sont à l'origine du timbre.

Le Bureau des Timbres-Poste répartit les sujets choisis entre les artistes dessinateurs et graveurs spécialisés, le choix de la maquette définitive étant effectué par l'Administration.

Les maquettes fournies demeurent la propriété de l'Administration qui les confie, après usage, au Musée de la Poste. La valeur faciale de chaque timbre est fixée en tenant compte des tarifs les plus usuels.



Tous les Timbres-Poste français sont fabriqués par l'Imprimerie des Timbres-Poste de PERIGUEUX. C'est une véritable entreprise commerciale qui emploie plus de 700 personnes.

La taille-douce exige l'exécution d'un poinçon réalisé par un graveur choisi par l'Administration. La gravure sur une plaque d'acier doux est un travail très minutieux, qui ne peut être réalisé que par un véritable spécialiste.

Les timbres fabriqués sont stockés à l'imprimerie des Timbres-Poste.

Les émissions nouvelles donnent lieu à une "vente anticipée" de 1 ou 2 jours dans une localité directement intéressée par l'émission. Le bureau dispose d'un timbre à date spéciale avec mention "1er jour". La vente générale dans tous les bureaux de Poste est généralement fixée au Lundi. Le tirage varie de 5 à 14 millions d'exemplaires selon la valeur faciale du timbre. En principe et sauf cas particulier, il n'y a pas de nouveau tirage après l'émission.

La durée de vie des timbres du programme philatélique varie entre 2 et 6 mois.

A la date communiquée aux bureaux, les timbres invendus sont renvoyés pour destruction à l'Agence Comptable des Timbres-Poste. La destruction est opérée par incinération sous le contrôle d'une commission de surveillance.

Après le retrait, les timbres ont toujours valeur d'affranchissement. Ils peuvent toujours être achetés dans le commerce philatélique qui constitue des stocks à cet effet (300 négociants en FRANCE).

Source d'information : Imprimerie des Timbres-Poste
le Receveur, Madame CALTOT ■

Tissus vestimentaires
Patrons "Simplicity"
Tissus d'ameublement
Voilages - Tringles

BAT - DECOR

ECLAIR - PRESTIL

216, Grande Rue
BOURG ACHARD
© 32.56.21.12

ATCI

Société Anonyme

*Bandes transporteuses - Rouleaux manutention
Tuyaux techniques - Transmission de puissance*

B.P. 9 - 76530 LA BOUILLE Tél : 35.18.14.14 + / Télex 770 767

**Applications Techniques
Caoutchouc Industriel**

Festi-Fêtes

Tout pour toutes les fêtes

Centre Carré d'As
27310 BOURG ACHARD

Banquets - Repas
Mariages - Communions
Buffets campagnards

Lacaille

CHARCUTIER TRAITEUR

68, Grand Rue
27310 BOURG ACHARD
32.56.02.57

TAXI MAUNY

© Domicile 35.18.09.48

© Voiture 35.01.36.34

Toutes Distances
Jour et Nuit

(prendre rendez-vous
de préférence)

GROUPE AZUR
ASSURANCE MUTUELLE

Hubert LOIR - Agent général
222, Grande Rue - 27310 BOURG ACHARD
Tél : 32.56.21.13

VER O SPORTS
sports chasse pêche



177, Grande Rue
27310 BOURG ACHARD

Tél : 32.42.48.33
Ouvert le dimanche matin

la mode
le choix
l'accueil
Chaussures Nathy
340, Grande Rue - 27310 BOURG ACHARD
Tél : 32.56.42.09
Carte de Fidélité

NEW BABY

Centre Commercial
Carrefour
TOURVILLE LA RIVIERE
Tél : 35.81.41.39



BRICOMARCHE

Les Mousquetaires du Bricolage
Bourg-Achard - Grand-Couronne



INTERMARCHE

Les Mousquetaires de l'Alimentation
Bourg-Achard - Grand-Couronne



Fleurs
Cadeaux

Flor' Boutique

Laurence
GUEROULT

Rue de la République
Angle du Port
76530 LA BOUILLE
Tél : 35.18.03.04

Création - Entretien
Parcs et Jardins

*Christophe
Dequesne
Paysagiste*

Tél : 35.08.93.33

9, Résidence "Le Petit Château"
76380 MONTIGNY

Achat - Vente
Meubles d'Époque

ANTIQUITÉS
SAINT-MICHEL

Aucune copie

Tél : 35.18.01.67

Place Saint-Michel
76530 LA BOUILLE

MASCULIN

F
É
M
I
N
I
N



Notre coiffeur "**Daniel**"
et **Nathalie**,
responsable technique Dames,
vous assurerons un travail de qualité.

12, Place du Bateau - LA BOUILLE
Tél : 35.18.02.13

L'UNE DE CES DEUX MAISONS COUTE
4000 F DE PLUS PAR AN EN ENERGIE...

ET TROP CHER A L'ATMOSPHERE.



Ces deux maisons sont identiques. Même surface, même âge, elles abritent le même nombre de personnes. Pourtant, l'une coûte 4000 F en énergie de moins par an. La raison? Elle est simple: ses habitants ont fait isoler la toiture, calorifier les canalisations, régler la température sans se priver de confort 19°C. Avec moins de 8500 F de dépenses (dont la partie "incluait thermique" est déduite des impôts), ils gagnent chaque année 4000 F.

Et ainsi, sans même s'en rendre compte, ils protègent mieux l'environnement: moins d'énergie consommée, c'est moins de pollution et c'est préserver la nature. Certains vérifiés sont heureux à rappeler... surtout quand nous avons en dépend. Il existe bien

d'autres possibilités: pour les achats d'électroménager, comparer les consommations indiquées sur les étiquettes, entretenir ou changer de brûleur, acheter une chaudière performante, utiliser des énergies renouvelables, et même, bien choisir sa maison. Renseignez-vous auprès des professionnels de l'énergie et du confort, de votre installateur ECOPLUS, de votre Syndic, de votre Administrateur de Bâti ou des Centres de Qualité Chauffage. Ils sont bien conscients de l'enjeu. Et si vous désirez vous-même en savoir plus tout de suite, consultez sur internet le **MIS** Centre AFME ou demandez des conseils personnalisés ou notre documentation gratuite en appelant le 85.111.333.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE. LES CHOIX SONT ENTRE NOS MAINS.

Restauration de
Meubles Anciens

Jose Martin
Ebeniste

Val de la Haye 17 quai Napoléon

Atelier : 35.32.40.35
Domicile : 35.18.11.59

Reportage
Mariage - Industrie

**CLAUDE
BONE**



PHOTO - CINÉ - SON

Labo Pro Intégré
livraison le soir

33, rue de la République
76350 OISSEL
Tél : 35.64.71.92

Garage
du
Bac

Vente de Véhicules Neufs et Occasions



Jean-Claude MASSON
Agent Renault

Route de Moulineaux
76530 LA BOUILLE
35.18.01.49

Le Clos aux Antes

Centre Commercial
TOURVILLE
LA
RIVIERE
76410

Les Camélias



35.81.22.23



Atelier de Décoration
Tentures Murales
Double Rideaux - Sièges

Frédéric BANNING-LOVER
Chaussée du Roy - 76113 SAHURS

35.34.32.37